

ZIBURU • CIBOURE

AMÉNAGEMENT D'UNE RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE ET SOCIALE

Mercredi 25 juin dernier, la résidence Aristide-Briand a été inaugurée.

En décembre 2022, le Plan Local d'Urbanisme, PLU, de Ciboure, a été adopté. Il était prévu de favoriser la reconstruction de la ville sur elle-même. L'année précédente, suite au regroupement des écoles publiques sur Marinela, la commune porte, avec l'Office 64 de l'Habitat, un projet de logements intergénérationnels et sociaux sur l'ancienne école Aristide-Briand, en centre-ville.

Huit logements pour les seniors et les familles

Composé de trois niveaux d'une surface plancher totale d'environ 1030 m², soit environ 950 m² de surface habitable, le réaménagement, conçu par l'atelier d'architecture Pascal Joppin de Saint-Jean-Pied-de-Port, comprend au total huit logements, 5 PLUS et 3 PLAI, répartis en 4 T2 et 4 T3. Ce programme d'acquisition-amélioration, réalisé par l'Office 64 de l'Habitat en maîtrise d'ouvrage directe, est composé d'un hall d'entrée avec escaliers et ascenseur pour desservir les deux étages, 2 logements T2 pour les seniors et 2 logements T3



Inauguration de la résidence Aristide-Briand, mercredi 25 juin 2025 © DR

pour les familles au R+1 et au R+2. Un parking de dix places avec accès privé sera réalisé dans la cour d'école donnant sur l'avenue Jean-Jaurès, ainsi qu'un abri pour deux-roues.

Concept Oveole

Pour mener ce type de projet, l'Office 64 de l'Habitat a développé une gamme d'habitat inclu-

sif à destination des personnes âgées ou en situation de handicap, intitulée concept OVEOLE. Ce programme comprend des logements adaptés à la vie autonome, sécurisés et sécurisants sans être médicalisés, avec présence d'un animateur pour assurer l'accueil et l'écoute des résidents, une aide administrative, l'intendance et le bon fonctionnement

de la résidence. Autre point important du programme OVEOLE : la qualité de vie quotidienne et une ouverture vers l'extérieur favorisées par des animations.

Relocalisation du pôle social au rez-de-chaussée

Tout le rez-de-chaussée de la résidence sera intégralement dédié aux services sociaux de Ciboure, avec la relocalisation du CCAS, jusqu'à présent situé au-dessus de la crèche municipale de Marinela. Ces locaux, alors libérés, accueilleront eux le personnel administratif des services éducation et enfance-jeunesse-sport. Face à l'école publique, à la médiathèque et au-dessus de la crèche, c'est le pôle familles qui sera ainsi regroupé sur Marinela.

Club Iduski Ederra et le service d'aide alimentaire

En parallèle, une grande salle de vie, Elkar Tokia, d'une surface de 90 m², sera destinée à accueillir les activités du club Iduski Ederra tous les après-midis du lundi au vendredi. Elle servira aussi à recevoir les actions et ateliers thématiques du CCAS. Les bénéficiaires

pourront ainsi disposer de locaux adaptés à proximité immédiate des commerces et services. Quant au service municipal de l'aide alimentaire, qui avait été relocalisé à l'impasse Okineta, il a également déménagé de façon à garantir davantage de praticité, d'efficacité et surtout de discrétion pour les bénéficiaires.

Coût de l'opération

Ce programme d'acquisition-amélioration aura coûté 1 844 743,84 €. Ce coût inclut de nombreuses subventions : 180 000 € de l'État, 142 739 € du Département, 248 000 € de la CAPB, 19 500 € d'Action Logement et 85 160,36 € de Fonds Vert (total 675 399,36 €). Un prêt de 800 382 € a été opéré auprès de la Banque des Territoires et l'Office 64 a amené 368 962,48 € en fonds propres.

Résidence Aristide-Briand, 3 rue Ramiro-Arrue, Ciboure

La Semaine du Pays Basque • du 04 au 10 juillet 2025